

HX 25062



Actes de Eym Marie Joseph
le 26 Septembre

L'an mil neuf cent trente cinq, le Vingt deux
Septembre, à seize heures, Marie Joseph
Eym, ^{domicilié à St Augustin de Poine, (Charente)}
ne le Vingt et un août mil
huit cent quatre Vingt dix, à Rennes,
(Hé et Vilaine), fils naturel de Angélique
Eym, veuf de Germaine ^{veuve} Fichard, est décidé
au bourg d'Aussac de cette commune.

Dressé le Vingt trois Septembre mil
neuf cent trente cinq, à neuf heures, sur
la déclaration de Chouard Victor, proprié-
taire au bourg d'Aussac, ami du décédé,
qui lecture faite a signé avec nous, adjoint
délégué au Maire d'Aussac.

approuvé
quatre mots interligés

Steuern

Steuern

Steuern

Steuern

03 JAN. 2024

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Le Maire,



Gérard LIOT

Gérard LIOT